



Association pour le Don de Sang Bénévole du Nord Cotentin

Association loi 1901
Préfecture de St Lô
N° W502001652
Siège social : Centre Hospitalier Public du Cotentin.
Site internet : www.adsbnc.fr

Président : Jacques COTTEBRUNE
10 Résidence des remparts
50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN
Tel : 02 33 04 04 63 / 06 83 31 62 40
jacques.cottebrune@wanadoo.fr

Assemblée générale 2020 de l'Association pour le Don de Sang Bénévole du Nord Cotentin

Le 4 juillet 2021 Grand salon de l'hôtel de ville de la mairie déléguée de Cherbourg-
Octeville, Cherbourg en Cotentin

Présents : 22 personnes : 19 adhérents, 3 conjoints. 18 pouvoirs ont été reçus
**Personnalités excusées : Sonia Krimi Députée de la Manche, Benoît Arrivé Maire de Cherbourg
en Cotentin, Denis Lefer Maire de Bricquebec en Cotentin.**

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Rapport moral
- 2 – Rapport d'activité
- 3 – Rapport financier
- 4 – Élection des membres sortants du conseil d'administration
Élection du membre sortant de la commission de contrôle
- 5 – Questions diverses

Le président ouvre l'assemblée générale.

1. Rapport moral 2020 (par le président)

Mesdames et Messieurs, chers amis.

Je salue les personnalités présentes, et remercie toutes les personnes présentes, malgré le contexte sanitaire.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour les personnes disparues, que ce soit des bénévoles ou des donneurs de sang. Je vous demande d'observer une minute de silence.

Je voudrais remercier les personnes présentes pour tout ce qu'elles font, qu'elles soient bénévoles ou donneurs, ce qui permet à d'autres personnes de guérir et de continuer à vivre. Je les encourage à continuer à œuvrer pour cette belle cause et à partager des valeurs de solidarité. Je rappelle que grâce aux dons de sang, plasma, plaquettes, moelle osseuse et organes, c'est 1 million de personnes qui sont soignées chaque année.

Au niveau des résultats la secrétaire vous donnera quelques chiffres dans son rapport d'activité. 2020 a été encore une année ou malgré la crise sanitaire, il a fallu continuer les collectes car pour l'instant il

n'existe aucun produit de substitution au sang. Le nombre de candidats au don en collectes mobiles sur notre territoire a baissé car, avec la pandémie, les collectes dans les entreprises et les lycées ont été supprimées. Par contre la Maison du don a fortement augmenté. Ce qui représente au total 11990 candidats au don sur le Nord Cotentin soit 43% des 27934 du département de la Manche. Cela prouve la générosité de nos concitoyens, permet d'avoir notre autosuffisance et permet aussi de jouer la solidarité avec les régions déficitaires.

Je voudrais vous signaler que sur l'année 2020 la Manche est le seul des 5 départements Normands à avoir augmenté son nombre de donneurs par rapport à l'année précédente.

Avec la COVID nous avons dû nous adapter lors des collectes afin de respecter les protocoles qui changeaient en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, allant jusqu'à faire une formation de gestionnaire de flux lors de l'accueil des donneurs. Le grand changement a surtout été les collectes sur rendez-vous afin qu'il y ait de la fluidité et pas trop d'attente pour éviter les regroupements de personnes, mais on s'aperçoit que cela fonctionne très bien car très souvent tous les rendez-vous sont pris.

Notre association est composée d'une cinquantaine de bénévoles qui œuvrent sur tout le territoire du Nord Cotentin pour la promotion du don. Je les félicite pour leurs diverses actions et leur implication qui est infallible.

Nous sommes aujourd'hui 2850 associations en France qui fonctionnent librement avec pour mission essentielle la défense et la promotion du bénévolat, du volontariat, de l'anonymat et du non-profit sur tout produit, tissu ou organe issu du corps humain.

Cette assemblée générale est maintenant pour moi le moment de remercier tous les membres de l'association, le personnel de l'Établissement Français du Sang avec qui nous travaillons toujours en confiance et en étroite collaboration. Merci aux médias qui répondent présent quand nous les sollicitons. Un grand merci aux élus et aux personnels de toutes les communes qui nous accueillent et nous soutiennent.

Merci à tous.

2. Rapport d'activité 2020 (par la secrétaire)

Mesdames, Messieurs,

L'Association pour le Don de Sang Bénévole du Nord-Cotentin a apporté son soutien à l'Établissement Français du Sang lors de 55 journées ou demi-journées de collectes mobiles sur 20 sites du Nord Cotentin. **4 018** donneurs se sont présentés lors de ces collectes. En cette année particulière liée à la pandémie de SARS CoV 2, il y a eu 10 collectes mobiles de moins qu'en 2019, notamment dans les lycées puisqu'une seule collecte a eu lieu au lycée Henry Cornat à Valognes.

245 nouveaux donneurs ont été accueillis.

Sont inclus dans le bilan des collectes, outre les cantons, le lycée Cornat de Valognes. Quelques collectes ont été réalisées en entreprise : Auchan (1), ORANO (1), à l'hippodrome pour la zone commerciale Cap-Nord (2 demi-journées). Une collecte a eu lieu à la Maison de quartier Olympe de Gouges, sur le quartier des provinces à Cherbourg en Cotentin.

La Maison du don au Centre Hospitalier Public du Cotentin quant à elle a reçu quelques **8 889** donneurs : **5 402** donneurs pour un don de sang total, **2 800** pour un don de plasma, dont **303** nouveaux donneurs. La Maison du don voit sa fréquentation augmenter de plus de 28% par rapport à 2019.

Le nombre total de donneurs présentés sur le Nord-Cotentin pour l'année 2020 s'élève donc à **12 907**, soit une augmentation de plus de **9%**.

Le donneur en quelques chiffres:

Dans 57,9 % des cas ce sont des femmes,

La majorité des donateurs ont plus de 50 ans,
 L'indice de fidélité de chaque donneur est de 1,27 don,
 Il y a en moyenne 73 dons par demi-journée de collecte
 L'indice de générosité par commune va de 14,5% à 1,5%. La majorité des communes a un indice qui oscille entre 5 et 7,5%.

Notre association est forte de 49 adhérents, elle est représentée sur chaque site de collecte.

L'association a été en sommeil toute l'année, toutefois nous avons pu tenir l'assemblée générale le 8 février, avant le confinement. À cette occasion, nous avons célébré la 60^e assemblée générale de notre association et fait un retour historique sur le don de sang, la transfusion sanguine et la création des collectes de sang sur le Cotentin. Nous avons également salué le Docteur Jean Lenoël à l'initiative de la création des collectes de sang dans la Manche et Alex Lacombe, ancien président, présent parmi nous.

Le 6 septembre : Cinq membres de l'association ont participé à l'assemblée générale régionale à Vernon. Une bénévole s'est vu remettre la médaille des mérites du sang au grade de chevalier.

Nous faisons également la promotion du don de sang sur les réseaux sociaux par le biais d'un site internet, d'une page Facebook qui touche de cinq cents à sept cents personnes par semaine, et d'un compte Twitter. Quatre cent trente six personnes sont abonnées, soit un quart de plus que l'an dernier.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis une fois et le bureau deux fois.

Le président, la secrétaire et un adhérent élu secrétaire de l'UD 50 ont participé à l'assemblée générale de l'Union départementale de la Manche. Aucune réunion du conseil d'administration n'a pu se tenir.

Merci de votre attention.

Michèle VRAC Secrétaire ADSBNC

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un voit une objection à ce que les votes soient effectués à main levée. Personne n'émettant d'objection, l'assemblée vote sur le rapport d'activité.

Vote sur le rapport d'activité : 49 inscrits, 35 votants, 35 voix pour

3. Rapport financier (par le trésorier)

Comptes 2020 :

Reports 2019	Compte courant	Compte livret	Caisse		
	4 104,05 €	9 857,92 €	50,66 €		
Bilan au 31/12/2020	Compte courant	Compte livret	Caisse		
	5 161,76 €	9 931,85 €	6,24 €		
Total	5 161,76 €	+ 9 931,85 €	+ 6,24 €		= 15 099,85 €
Subventions perçues en 2020		Collectivités	EFS		
au titre de 2019		104,00 €			
au titre de 2020		3 423,00 €	2 504,20 €		
Total		3 527,00 €	+ 2 504,20 €		= 6 031,20 €

Les comptes 2020 ont été vérifiés et approuvés le 15 juin 2021 par la Commission de contrôle composée de Mme Marie-France PETITET, M. Denis BELLET et Mme Josette VRAC (absente excusée), en présence de M. Jacques COTTEBRUNE (Président de l'ADSBNC) et de M. Louis ROUSSEAU (trésorier de l'ADSBNC) :

Arrêté :	Recettes 10 677,07 €
	Dépenses 5 515,31 €
	Solde à reporter 5 161,76 €
	Compte Livret A 9 931,85 €
	Caisse 6,24 €
	Bilan 2020 (avoir total) 15 099,85 €

Merci aux collectivités qui nous soutiennent (2019, 2020) :

2019 : L'Étang Bertrand, Saussemesnil, Émondeville, Flottemanville ;

2020 : Flamanville, Tréauville, Port-Bail sur Mer, St Georges de la Rivière, Valognes & Brix, Biniville, Teurthéville Hague, Émondeville, Digosville, Morville, Besneville, Cherbourg en Cotentin, Fierville les Mines, Couville, Teurtéville Bocage, Valognes, Négreville, Bricquebec en Cotentin, Rauville la Bigot, Saint Jacques de Néhou, CA du Cotentin, Saint Jean de la Rivière, Tocqueville, Sainte Geneviève, Tollevast, La Haye d'Ectot, Sortosville en Beaumont, Lestre, Canteloup, Fresville, La Hague, Clitourps, Saint Floxel, Golleville, La Pernelle, Gonnevillle – Le Theil, L'Étang Bertrand, Varouville, Crosville sur Douve, CCAS Les Pieux, Sénoville, Flottemanville Bocage, Lieusaint, Le Ham, Le Mesnil

COMPTES 2021

<i>Reports 2020</i>	<i>Compte courant</i>	<i>Compte livret</i>	<i>Caisse</i>	
	5 161,76 €	9 931,85 €	6,24 €	
<i>Bilan au 15/06/2021</i>	<i>Compte courant</i>	<i>Compte livret</i>	<i>Caisse</i>	
	3 750,87 €	9 983,57 €	6,24 €	
<i>Subventions</i>	<i>Collectivités</i>	<i>EFS</i>		
	2020	160,00 €		
	2021	586,00 €		
<i>Total</i>	746,00 €	+	0 €	= 746,00 €

Le versement de l'EFS a lieu plus tard dans l'année.

L'A.D.S.B.N.C. remercie tous les bénévoles et les donateurs qui œuvrent pour que le don de sang se perpétue et progresse. Point comptabilité : c'est terminé ! Rendez-vous en janvier 2022 Merci de votre attention.

Le Trésorier - L Rousseau

- Annexe 1. Résultat 2020 : (voir feuille en annexe)
- Annexe 2. Bilan 2020: (voir feuille en annexe)
- Annexe 3. Budget prévisionnel 2021 : (voir feuille en annexe)
- Annexe 4. Rapport de la commission de contrôle des comptes (voir feuille en annexe)

En l'absence de membre de la commission de contrôle des comptes, le Président lit le compte-rendu de la commission qui s'est tenue le 15 juin dernier.

Vote du rapport financier : 49 inscrits, 35 votants, 35 voix pour

Vote du rapport de la commission de contrôle des comptes : 49 inscrits, 35 votants, 35 voix pour

4. Fonctionnement de l'association

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Élection 2021 : 35 membres adhérents votants sur 49 inscrits

Membres sortants et se représentant :

Jean DELALANDE

Christian DUCHESNE

Simone DUVAL

Michèle VRAC

Nous procédons au vote de la liste. Le président demande quelles sont les personnes contre : 0 voix, quelles sont les personnes qui s'abstiennent : 0 voix. La liste est donc élue à l'unanimité.

Sont élu.e.s :

Jean DELALANDE

Christian DUCHESNE

Simone DUVAL

Michèle VRAC

Renouvellement des membres de la commission de contrôle

Denis BELLET sortant se représente pas

Béatrice COTTEBRUNE se présente

Vote : 49 inscrits, 35 votants, 35 voix pour

Béatrice COTTEBRUNE est élue.

Composition de la commission de contrôle : Béatrice COTTEBRUNE, Marie-France PETITET, Josette VRAC.

5. Questions de l'assemblée :

Alain Rouxel présente Damien Pislar, bénévole, qui le remplacera sur la collecte de Valognes.

Un adhérent propose de donner un cadeau aux nouveaux donneurs qui marque plus qu'un stylo, par exemple une chope ou un sac.

Le président rappelle le bénévolat, le volontariat et la gratuité du don de sang. La fédération insiste sur le fait que les cadeaux doivent être symboliques. Le conseil d'administration étudiera cette question lors de la prochaine réunion.

Les participants n'ayant plus de question, Jacques COTTEBRUNE, Président de l'Association pour le Don de Sang Bénévole du Nord Cotentin, propose un conseil d'administration constructif pour les activités et débattre sur les propositions qui ont été faites ce jour en septembre, puis il clôt l'assemblée générale 2021.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

A la suite de l'assemblée générale, le président propose que le conseil d'administration se réunisse afin d'élire les membres du bureau.

9 membres sont présents et 4 pouvoirs sur 15 élus.

Composition du conseil d'administration

Président : Jacques COTTEBRUNE

10, Résidence des remparts
50260 Bricquebec en Cotentin

Secrétaire : Michèle VRAC

52, Boulevard Schuman App2
50100 Cherbourg en Cotentin

Trésorier : Louis ROUSSEAU

49 Rue du Tôt Neuf Equeurdreville
50120 Cherbourg en Cotentin

Membres : 12

Jeanne CORDIER

13 rue de la Trainellerie
50340 LES PIEUX

50470 TOLLEVAST

Jean DELALANDE

23 La Basse
50130 EMONDEVILLE

Roger LEBLOND

70 Hameau des Martins

Catherine DEMONT

7 Rue Paul Doumer
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
Christian DUCHESNE
1 Route du hameau Moisy
50270 LA HAYE D'ECTOT

50110 CHERBOURG EN COTENTIN

Geneviève DOGUET
9 La Goubienne
50390 BINIVILLE

Alain ROUXEL
21 rue du rocher
50700 VALOGNES

Gaël MARBOEUF
3 rue de Erlabrunn
50630 QUETTEHOU

Simone DUVAL
56 rue Vincent Auriol
Equeurdreville-Hainneville
50120 CHERBOURG EN COTENTIN

Paul LEPLEY
2, Chemin de l'épiscopat
50700 YVETOT BOCAGE

Emmanuel TRAVERT
34 rue du chèvrefeuille
Tourlaville

Joël SERARD
2, Rue des embruns
50110 DIGOSVILLE

Compte rendu approuvé par :

Jacques COTTEBRUNE : président

Visa acquis

Michèle VRAC: secrétaire

Visa acquis

Louis ROUSSEAU : trésorier

Visa acquis